



## Etude prealable geotechnique G1

-----  
Par dededu06

Bonsoir,

Pour les pieces demandés pour la vente d une maison avec terrain,il y a l etude geotechnique prealable G1 qui figure. Alors que la Loi Elan s adresse aux vendeurs de terrains non bati constructible et uniquement les terrains pour de l habitation.Je suis dans une zone Z qui ne permet pas la construction de maison.C est une zone industrielle.Mon notaire veut m imposer cette etude qui pour moi ne concerne pas ma situation.Je ne sais comment faire entendre mon refus d accepter cette demande .Merci pour votre analyse et aide.

Salutations

Denis

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

S'il y a une maison, c'est bien de l'habitation, non ?  
ou alors elle doit être démolie ?

-----  
Par dededu06

oui c est bien ça

-----  
Par yapasdequoi

La maison doit être démolie ?

Dans ce cas inutile de parler de l'audit énergétique...

-----  
Par dededu06

**C EST DU BON SENS.**

merci pour vos reponses